

Ref : CA2025/61

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 07 NOVEMBRE 2025

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU JEU CONCOURS « CRASH THE SUPERBOWL » ORGANISÉ PAR L'IUT BORDEAUX MONTAIGNE LE 16 DÉCEMBRE 2025

➡ le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 07 novembre 2025 réuni sous la présidence de Monsieur Alexandre PÉRAUD,

*Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-3 et L.713-9,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

Le quorum étant atteint,

➤ *Après en avoir délibéré,*

➡ DÉCIDE :

Article 1 :

Par la présente délibération, le conseil d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne approuve le jeu concours « Crash the Superbowl » organisé le 16 décembre 2025 par l'IUT Bordeaux Montaigne, composante de l'université, ainsi que les modalités de dotation et d'attribution des prix dudit concours (cf. document ci-joint).

Article 2 :

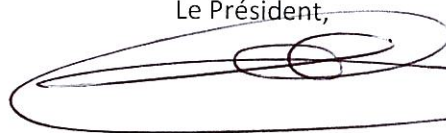
La présente délibération sera transmise à Monsieur le Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Recteur d'académie de Bordeaux.

Elle sera publiée sur le site internet de l'université conformément aux dispositions statutaires relatives à la publication des actes règlementaires de l'Université Bordeaux Montaigne.

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 07 novembre 2025.

Membres présents	18
Membres représentés	14
Nombre total (membres présents + membres représentés)	32
Nombre d'abstention (s)	0
Nombre de votants	32
Nombre de vote(s) blanc(s) ou nul(s)	0
Nombre de suffrages valablement exprimés	32
Nombre de suffrages pour	32
Nombre de suffrages contre	0

Le Président,



Alexandre PÉRAUD.



24 NOV 2025

Publié le :

Transmis à M. le Recteur de l'Académie de Bordeaux :

24 NOV. 2025